

S'informer

Lis ce texte :

La France est incroyablement arriérée pour tout ce qui regarde l'information. Depuis Strasbourg jusqu'ici, je n'ai pas pu lire un seul journal. Ici, j'ai demandé *Le Cabinet littéraire*; il n'y en a pas. Les gazettes ? Dans les cafés. C'est vite répondu; mais pas facile à trouver. Il n'y avait que *La Gazette de France*¹, pour laquelle, en ce moment, un homme de bon sens ne donnerait pas un sou. Des personnes d'allure respectable parlent de nouvelles qui remontent à deux ou trois semaines, et leurs discours montrent clairement qu'elles ne savent rien de ce qui se passe. Dans toute la ville de Besançon, pas trace du *Journal de Paris* ou d'aucun autre, donnant le détail des séances des états²; et cependant, c'est la capitale d'une province grande comme six de nos comtés anglais, et qui compte vingt-cinq mille âmes; et, ce qui est étrange à dire, le courrier n'y arrive que trois fois par semaine ! Dans un moment si important, où il n'y a ni censure, ni restrictions à la liberté de la presse, on n'a créé à Paris aucun journal pour les provinces, en ayant soin de prévenir le public, par des affiches ou des placards, de sa fondation.

On croit donc dans le pays le contraire de ce qui s'est passé; on croit que les députés sont à la Bastille, alors que la Bastille est démolie. [...]

Arthur Young, *Voyages en France dans les années 1787, 1788 et 1789*,
UGE, «10/18», 1970.

Notes :

1. Il s'agit, au XVIII^e siècle, du journal officiel de la cours.

2. Il s'agit des états généraux, ouverts à Paris

Le besoin de s'informer

1- Quelles difficultés le narrateur rencontre-t-il pour s'informer ?

2- Quels journaux recherche-t-il ?

3- Donne un synonyme du mot « gazette »

4- Où essaie-t-il de trouver des journaux ?

Vérifie tes réponses dans le corrigé.

Un manque d'information

1- Que pense-t-il de la situation de la presse en France ? Cite des mots ou expressions du texte qui révèlent son opinion.

2- Quelles sont les conséquences de ce manque de journaux ?

3- Quels faits peuvent même être déformés ?

La liberté de la presse

1- Lis l'article de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ci-dessous :

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme. Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cadres prévus par la loi.

a) Quand cet article a-t-il été créé ?

b) Quels sont les écrivains qui s'exprimaient à la même époque ?

c) Quels mots employés dans cet article appartiennent à la même famille de mots ?

d) Que réclamaient-ils que l'article a permis d'obtenir ?

Liberté d'expression et droit à l'information

La presse apporte des informations sur les faits et événements qui se produisent dans une ville, un pays, et le monde.

En 1789, l'article XI de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen proclame la liberté d'expression et le droit à l'information pour tout citoyen.

La presse apporte des informations sur les faits et événements qui se produisent dans une ville, un pays, et le monde.

En 1789, l'article XI de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen proclame la liberté d'expression et le droit à l'information pour tout citoyen.